



## **Financement et exécution du budget programme 2022-2023**

### **Rapport du Directeur général**

1. En mai 2021, la Soixante-Quatorzième Assemblée mondiale de la Santé a adopté la résolution WHA74.3, dans laquelle elle a approuvé un budget programme d'un montant total de 6,1217 milliards de dollars des États-Unis (USD) pour l'exercice financier 2022-2023, comprenant un segment programmes de base (4,364 milliards USD), un segment éradication de la poliomyélite (558,3 millions USD), un segment programmes spéciaux (dont le Programme spécial de recherche et de formation concernant les maladies tropicales, le Programme spécial de recherche, de développement et de formation à la recherche en reproduction humaine, et le Cadre de préparation en cas de grippe pandémique) (199,3 millions USD), ainsi qu'un segment opérations d'urgence et appels (1 milliard USD).

2. Le segment consacré aux opérations d'urgence et aux appels (1 milliard USD) qui, par essence, dépendent des événements, est un budget estimatif qui peut être augmenté au besoin. Au moment où le présent rapport a été établi (31 mars 2022), plus de 2,248 milliards USD avaient été alloués à ce segment budgétaire, soit 1,248 milliard de plus que le montant approuvé, essentiellement pour répondre aux besoins liés aux opérations d'urgence menées pour lutter contre la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) et intégrer l'afflux de fonds correspondant.

3. Le segment budgétaire consacré aux programmes de base doit être financé pour 956,9 millions USD par les contributions fixées et pour 3,4071 milliards USD par des contributions volontaires. Les segments budgétaires consacrés à l'éradication de la poliomyélite, aux opérations d'urgence et aux appels ainsi qu'aux programmes spéciaux sont financés par des contributions volontaires.

4. Pour faire suite à la demande formulée dans la résolution WHA74.3, le présent rapport rend compte globalement du financement et de l'utilisation du budget programme 2022-2023 et de leur avancement à l'issue du premier trimestre de l'exercice en cours. On trouvera des informations plus détaillées sur les niveaux budgétaires, le financement (y compris les listes des contributeurs par type de contribution) et l'exécution du budget sur le portail Web du budget programme de l'OMS. Le portail présente des chiffres actualisés pour le premier trimestre de l'exercice 2022-2023.<sup>1</sup> Depuis le début de l'exercice biennal 2022-2023 et conformément à l'engagement pris par le Secrétariat d'accroître la transparence, le portail Web du budget programme de l'OMS est mis à jour chaque mois (il l'était tous les trimestres lors des exercices précédents).

---

<sup>1</sup> Voir <https://open.who.int/2022-23/home> (consulté le 26 avril 2022).

## **SITUATION GÉNÉRALE DU FINANCEMENT ET DE L'UTILISATION DU BUDGET PROGRAMME, AU 31 MARS 2022**

5. Le niveau de financement du budget programme 2022-2023, au 31 mars 2022, est indiqué par segment budgétaire dans le Tableau 1, et par priorité stratégique des programmes de base dans le Tableau 2.

**Tableau 1. Budget programme 2022-2023 et son financement, projections et utilisation comprises, par segment, au 31 mars 2022<sup>a</sup>**

Segment	Budget programme approuvé 2022-2023 (en millions USD)	Financement (en millions USD)	Financement en pourcentage du budget approuvé	Financement, projections comprises (en millions USD)	Financement, projections comprises, en pourcentage du budget approuvé	Utilisation (en millions USD)	Utilisation en pourcentage du budget approuvé
Programmes de base	4 364,0	3 177,4	73 %	3 739,5	86 %	530,3	12 %
Éradication de la poliomyélite	558,3	586,9	105 %	857,5	154 %	209,4	38 %
Opérations d'urgence et appels	1 000,0	1 562,4	156 %	2 392,8	239 %	362,9	36 %
Programmes spéciaux	199,3	187,6	94 %	198,7	100 %	17,8	9 %
<b>Total</b>	<b>6 121,7</b>	<b>5 514,2</b>	<b>90 %</b>	<b>7 188,5</b>	<b>117 %</b>	<b>1 120,5</b>	<b>18 %</b>

<sup>a</sup> Certains totaux par ligne ou par colonne sont inexacts, car les chiffres ont été arrondis.

**Tableau 2. Budget des programmes de base 2022-2023 et son financement, projections et utilisation comprises, par priorité stratégique, au 31 mars 2022<sup>a</sup>**

Priorité stratégique	Budget programme approuvé 2022-2023 (en millions USD)	Financement (en millions USD)	Financement en pourcentage du budget approuvé	Financement, projections comprises (en millions USD)	Financement, projections comprises, en pourcentage du budget approuvé	Utilisation (en millions USD)	Utilisation en pourcentage du budget approuvé
1. Un milliard de personnes supplémentaires bénéficiant de la couverture sanitaire universelle	1 839,9	1 314,2	71 %	1 381,3	75 %	230,2	13 %

Priorité stratégique	Budget programme approuvé 2022-2023 (en millions USD)	Financement (en millions USD)	Financement en pourcentage du budget approuvé	Financement, projections comprises (en millions USD)	Financement, projections comprises, en pourcentage du budget approuvé	Utilisation (en millions USD)	Utilisation en pourcentage du budget approuvé
2. Un milliard de personnes supplémentaires mieux protégées face aux situations d'urgence sanitaire	845,9	370,0	44 %	370,6	44 %	96,5	11 %
3. Un milliard de personnes supplémentaires bénéficiant d'un meilleur état de santé et d'un plus grand bien-être	424,9	215,3	51 %	233,2	55 %	39,0	9 %
4. Une OMS plus efficace et efficiente apportant un meilleur soutien aux pays	1 253,4	855,5	68 %	864,3	69 %	164,6	13 %
Crédits non répartis		422,4		890,0			
<b>Total</b>	<b>4 364,0</b>	<b>3 177,4</b>	<b>73 %</b>	<b>3 739,5</b>	<b>86 %</b>	<b>530,3</b>	<b>12 %</b>

<sup>a</sup> Certains totaux par ligne ou par colonne sont inexacts, car les chiffres ont été arrondis.

6. Le financement indiqué dans le Tableau 1 comprend des prévisions de contributions volontaires d'un montant de 1,674 milliard USD pour l'ensemble des segments budgétaires. La répartition par segment est la suivante : programmes de base, 562 millions USD ; éradication de la poliomyélite, 271 millions USD ; opérations d'urgence et appels, 830 millions USD ; et programmes spéciaux, 11 millions USD. Le niveau global des projections est considérablement plus élevé que ce qu'il était au premier trimestre de 2020 ; en particulier en ce qui concerne le segment des programmes de base (qui affiche une augmentation de 204 %, passant de 276 à 562 millions USD en termes absolus). Dans le présent document et sur le portail Web du budget programme de l'OMS, les futures sources de financement se définissent comme étant des propositions, dont l'élaboration est bien avancée ou qui sont en cours de négociation entre les contributeurs et l'OMS pour financer le budget programme. Elles correspondent à une estimation prudente des futures possibilités de financement qui devraient se concrétiser en recettes pour l'Organisation au cours de l'exercice – elles font toutefois l'objet d'un étroit suivi à la lumière des facteurs extérieurs.

7. Le segment des programmes de base comprend des prévisions de ressources d'un montant de 562 millions USD, qui portent ce segment à 86 % du financement nécessaire pour l'exercice. Si l'on ne tient pas compte des projections, mais que l'on inclut les crédits qui ne sont pas encore affectés à un bureau principal ou à une priorité stratégique, le financement disponible pour les programmes de base en 2022-2023 représente 73 % du financement nécessaire, taux identique à celui du premier trimestre de l'exercice 2020-2021. Il est à noter cependant que le budget de base pour 2022-2023 dépasse de 16 % celui de 2020-2021 ; par conséquent, pour le même niveau de financement en 2022-2023, les crédits disponibles sont plus élevés en termes absolus, ce qui confirme que l'augmentation du budget pour 2022-2023 reposait sur des hypothèses réalistes.

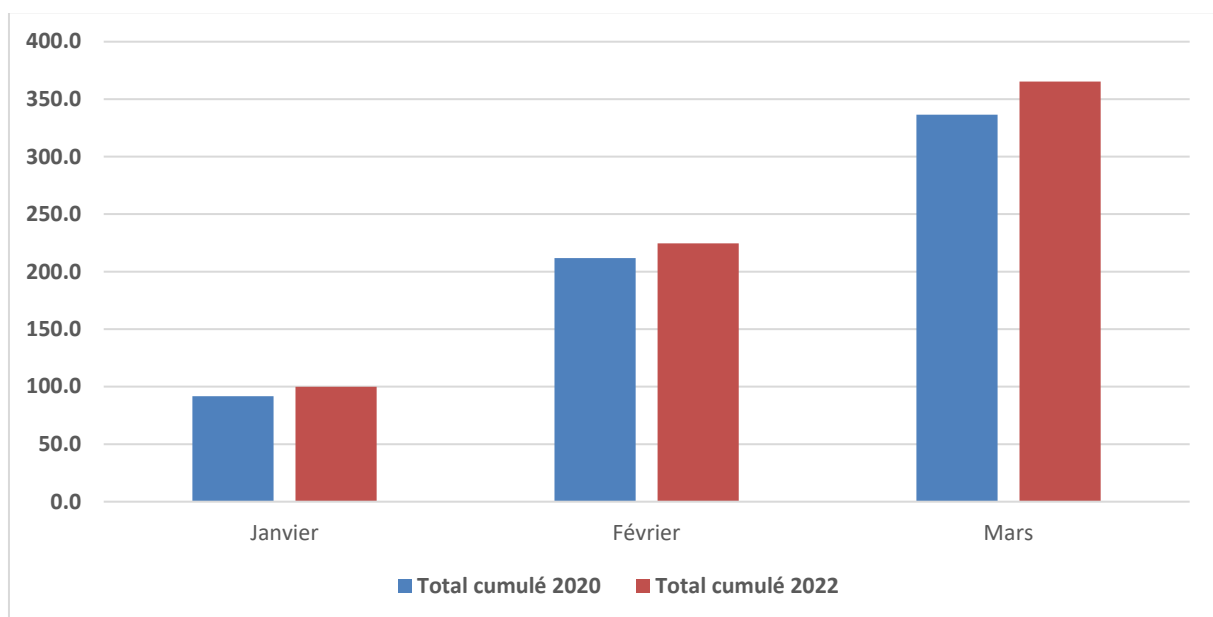
8. Il y a une différence importante de niveau de financement entre les quatre priorités stratégiques (Tableau 2). La priorité stratégique 1 (Un milliard de personnes supplémentaires bénéficiant de la couverture sanitaire universelle) est mieux financée que les trois autres. Cette priorité englobe la plupart des programmes consacrés à des maladies en particulier et aux systèmes de santé, programmes qui sont traditionnellement mieux financés. Le segment de base du Programme OMS de gestion des situations d'urgence sanitaire, qui constitue une partie importante de la priorité stratégique 2, est la moins financée des quatre priorités stratégiques, sans contributions volontaires prévues. Toutefois, pour la période 2022-2023, le niveau de financement pour cette priorité stratégique a augmenté de 9 % par rapport à la même période de l'exercice biennal précédent (35 %), ce qui indique une tendance globalement positive. Il convient de noter que le segment du budget consacré aux opérations d'urgence et aux appels devrait recevoir un financement de 2,4 milliards USD. La générosité des donateurs à l'égard de ce segment budgétaire ne s'accompagne pas d'un niveau de financement similaire pour les fonctions essentielles de l'Organisation liées à la préparation, à la prévention et à la riposte aux situations d'urgence, qui sont pourtant essentielles pour être mieux préparé à la prochaine pandémie. L'annexe 1 présente une ventilation détaillée du financement par résultat pour chaque priorité stratégique.

9. Au 31 mars 2022, le taux global d'utilisation du budget total approuvé était de 18 %, et de 12 % pour le segment des programmes de base (Tableaux 1 et 2), ce qui correspond au taux escompté à ce moment de l'exercice. Le présent rapport met l'accent sur l'utilisation du budget programme, et non seulement sur l'exécution. Si l'exécution (les dépenses) est la mesure comptable pour les états financiers vérifiés, l'utilisation (qui comprend les charges financières) est plus révélatrice du niveau opérationnel de l'Organisation. Les charges sont des engagements contractuels, c'est-à-dire des dépenses qui ne se sont pas encore matérialisées (par exemple, des contrats pour des biens et des services qui n'ont pas encore été livrés). Par conséquent, l'utilisation fournit vraisemblablement une meilleure vue d'ensemble des opérations programmatiques en cours et constitue un outil important de planification et de suivi pour prévoir le niveau d'exécution des programmes pendant l'exercice. Comme les États Membres l'ont demandé lors de l'examen des précédents rapports d'exécution budgétaire, le Secrétariat continuera de faire régulièrement rapport sur l'utilisation du budget programme pour la période 2022-2023 jusqu'au rapport de fin d'exercice.

10. La Figure 1 montre que le niveau des dépenses au premier trimestre de 2022-2023 correspond à celui de 2020-2021, qui s'est terminé avec un niveau élevé d'exécution.

11. Le Tableau 2 montre que l'utilisation est plus faible que la moyenne pour la priorité stratégique 3. Il y a deux raisons à cette utilisation plus faible : i) jusqu'à présent, 75 % de l'utilisation correspond à des activités normatives, de normalisation et d'appui aux pays, dont la planification et la préparation demandent plus de temps ; et ii) la priorité stratégique 3 est la deuxième moins financée parmi les quatre, avec un déficit de financement important dans les Régions d'Afrique, des Amériques et de la Méditerranée orientale. Les niveaux d'utilisation devraient augmenter au cours des prochains mois.

**Figure 1. Comparaison de l'exécution cumulée des budgets programmes de base des exercices 2020-2021 et 2022-2023, premier trimestre (en millions USD)**



## DÉTAILS DU FINANCEMENT DU BUDGET PROGRAMME 2022-2023

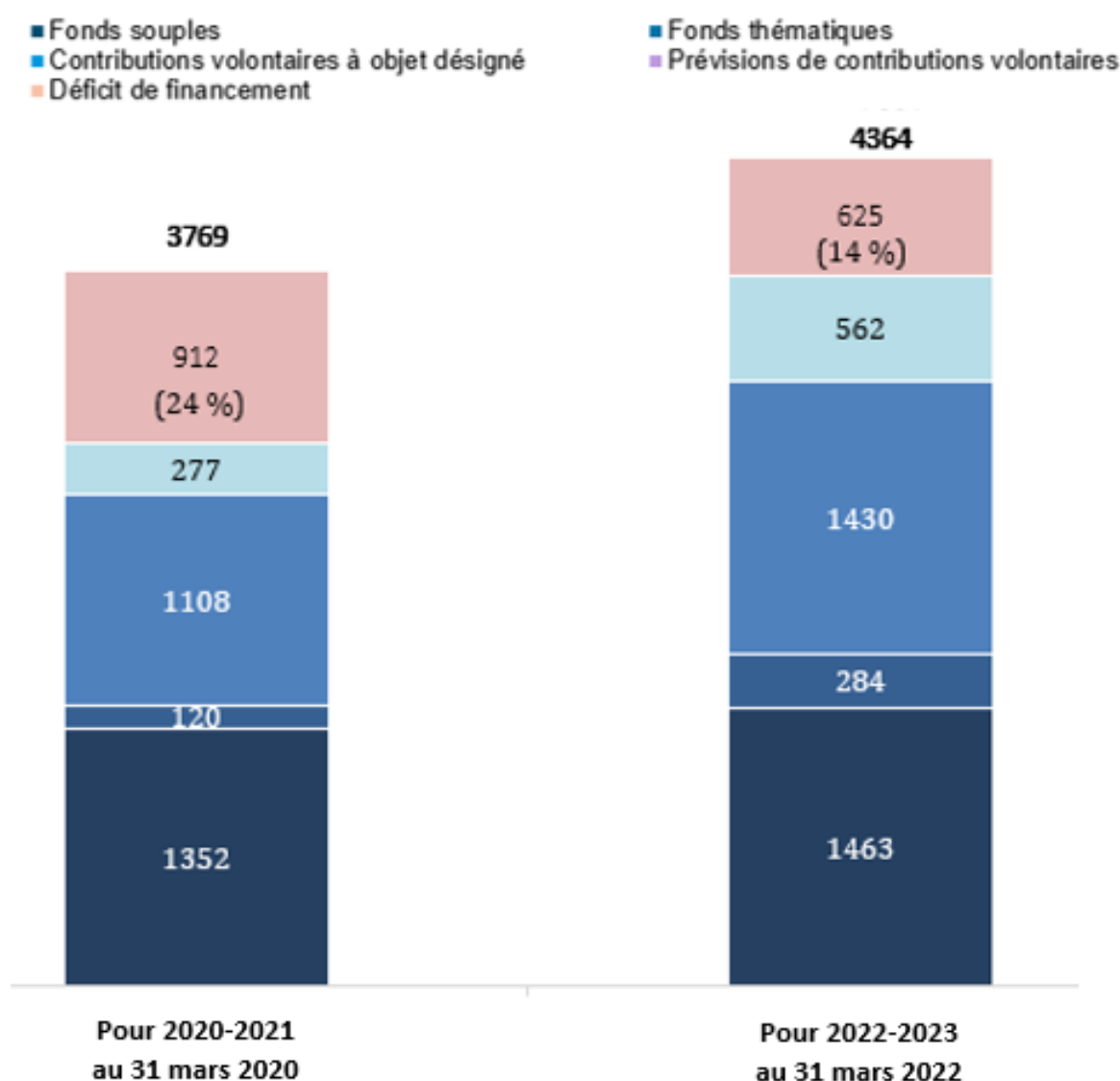
12. Au 31 mars 2022, les programmes de base du budget programme étaient financés à 86 %. C'est 31 % (ou 882 millions USD) de plus que le niveau de financement atteint au cours de la même période en 2020-2021. Il est encourageant de noter que l'augmentation en pourcentage des niveaux de financement est presque deux fois supérieure à l'augmentation en pourcentage des programmes de base approuvés pour la période 2022-2023. L'évolution positive des niveaux de financement du segment des programmes de base au cours des derniers exercices biennaux permettra au Secrétariat de mieux répondre aux demandes croissantes adressées à l'Organisation.

13. Les fonds souples (contributions fixées, dépenses d'appui aux programmes, contributions volontaires de base) prévus pour l'exercice biennal devraient financer 34 % du segment de base total (Figure 2). Comme indiqué dans le document EB146/30, le financement souple se compose de trois types de fonds qui permettent au Directeur général d'allouer les fonds de manière stratégique, en fonction des priorités énoncées dans le budget programme, notamment :

- les contributions fixées d'un montant de 956,9 millions USD, ce qui représente 22 % du budget approuvé du segment de base ;

- les coûts d'appui aux programmes, d'un montant de 450 millions USD, représentant 10 % du budget approuvé du segment de base ; et
- les contributions volontaires de base d'un montant de 60 millions USD, soit 1,5 % du budget programme de base approuvé. Il convient de noter qu'au 31 mars 2022, les prévisions de recettes au titre des contributions volontaires de base s'élèvent à 307 millions USD, ce qui porterait potentiellement la part couverte du budget approuvé du segment de base à 7 %.

**Figure 2. Projection du niveau de financement du segment de base : comparaison du financement des budgets programmes 2020-2021 et 2022-2023 (fin du premier trimestre de l'exercice) (en millions USD)**



14. Les fonds thématiques ont plus que doublé par rapport à la même période en 2020-2021 (de 120 millions USD en 2020-2021 à 284 millions USD en 2022-2023), ce qui représente 7 % du budget du segment de base. Bien que le niveau des fonds thématiques soit actuellement relativement modeste, on s'attend à ce que ces fonds augmentent au fil du temps, car ils offrent une combinaison intéressante en répondant aux besoins des donateurs tout en offrant la souplesse et la prévisibilité dont le Secrétariat a besoin.

15. Le défi reste de savoir comment gérer la situation actuelle dans laquelle une part majeure du segment de base du budget devrait être financée par des contributions volontaires à objet désigné. À la fin du premier trimestre, le niveau du segment de base financé par des contributions volontaires à objet désigné correspondait presque à celui financé par des fonds souples (33 %), les projections permettant d'ajouter 13 % de financement supplémentaire aux programmes de base. À ce stade, il existe encore un déficit de financement de 625 millions USD. Pour combler ce déficit et parvenir au financement intégral du segment de base, il faut négocier et mobiliser des ressources, ce qui se traduit par une réduction du temps disponible pour les activités de coopération technique et pour la mise en œuvre des prestations prévues au cours de l'exercice biennal 2022-2023.

16. Les segments budgétaires consacrés à l'éradication de la poliomyélite, aux opérations d'urgence et aux appels ainsi qu'aux programmes spéciaux sont entièrement financés par des contributions volontaires. L'extraordinaire défi de santé publique qu'a représenté la pandémie de COVID-19 a apporté des niveaux de financement sans précédent au segment des opérations d'urgence et des appels en 2020-2021 (3,3 milliards USD). Pour l'exercice biennal 2022-2023, des niveaux élevés de financement ont déjà été obtenus (1,6 milliard USD) et un financement supplémentaire est attendu (2,4 milliards USD, y compris les projections), sans atteindre toutefois le niveau de l'exercice biennal précédent.

17. Au 31 mars 2022, le financement du Siège de l'OMS atteignait plus d'un milliard USD, soit 84 % de son budget approuvé (annexe 2) et 150 millions USD de plus qu'au cours de la même période en 2020-2021. On ne s'attend pas à ce que tous les fonds mobilisés par le Siège y soient utilisés ; toutefois, cela dépendra du degré d'affectation de ces fonds à un objet désigné et de leur souplesse, à savoir de la possibilité de les transférer vers différentes zones géographiques.

18. La Figure 3 montre le niveau de financement par bureau principal et résultat pour le premier trimestre de 2022-2023. À ce stade précoce, une carte présentant le financement en utilisant des variations de couleurs (heatmap) n'est pas aussi précise pour déterminer les déficits de financement réels qu'elle le sera plus tard au cours de l'exercice biennal. Cela s'explique par les limitations suivantes :

- Jusqu'à présent, les fonds souples n'ont été distribués qu'à 50 % pour tenir compte des entrées de trésorerie en attente tout au long de l'année et pour garantir l'allocation stratégique des ressources, qui dépend du niveau des contributions volontaires et de leur degré d'affectation à un objet désigné. Bon nombre des programmes sous-financés dépendent fortement de fonds souples et les schémas des déficits n'ont pas changé au cours des dernières années.
- À ce jour, environ 600 millions USD de contributions volontaires devraient se matérialiser sous forme de financement du budget programme de base (Tableau 1). Dans certains cas, l'arrivée de contributions volontaires déclenche le transfert de fonds plus souples pour combler stratégiquement les insuffisances là où aucun financement supplémentaire n'est attendu.
- Les centres budgétaires en sont encore à l'étape de répartition des fonds (comme le montre le niveau des fonds non distribués dans le Tableau 2), de sorte que des changements sont très probables.



- La carte utilisant des variations de couleurs ne tient compte que d'un faible pourcentage des projections, car les prévisions de fonds ne précisent généralement pas le résultat ou le bureau principal.

19. Néanmoins, une telle carte est utile pour établir certaines tendances précoces qui permettent à la direction de l'OMS de continuer à évaluer les mécanismes et d'améliorer encore le financement aux trois niveaux de l'Organisation. Comme pour l'exercice biennal 2020-2021, le Siège de l'OMS reste le mieux financé de tous les bureaux principaux. Les deux mêmes résultats au Siège, à savoir le résultat 3.1 (Mesures prises en vue d'agir sur les déterminants de la santé) et le résultat 1.1 (Amélioration de l'accès à des services de santé essentiels de qualité), ont continué de recevoir le niveau de financement le plus élevé au cours des deux exercices biennaux. La Région africaine et la Région des Amériques ont toujours le niveau de financement le plus bas, la Région africaine bénéficiant d'un niveau de financement légèrement plus élevé au cours de l'exercice biennal 2022-2023 par rapport à celui de 2020-2021. Quatre résultats des priorités stratégiques 2, 3 et 4 restent les moins financés au cours des deux exercices biennaux. Cependant, on constate une amélioration globale du niveau de financement de la plupart des résultats en 2022-2023, avec des différences moins significatives entre les résultats les moins et les mieux financés (21 % contre 78 % en 2020-2021 et 33 % contre 74 % en 2022-2023).

20. La plus grande équité dans le financement des résultats et des bureaux principaux est le reflet d'une part de la plus grande qualité du financement reçu et d'autre part des efforts du Secrétariat pour améliorer le mécanisme d'allocation interne – efforts déployés dans le cadre de la volonté de transformation de l'OMS et illustrés par la stratégie mondiale de mobilisation des ressources. En 2020, le Secrétariat a créé le Comité de l'allocation des ressources afin d'améliorer la répartition des fonds entre les trois niveaux de l'Organisation. Ce mécanisme devrait améliorer la rapidité et l'équité de la distribution des ressources ; cependant, la portée de son impact sera toujours proportionnelle au volume de fonds qui peuvent être distribués par son intermédiaire. Les fonds dont l'objet est très précisément désigné ne peuvent généralement pas être pris en compte pour une répartition équitable entre les trois niveaux de l'Organisation et les résultats.

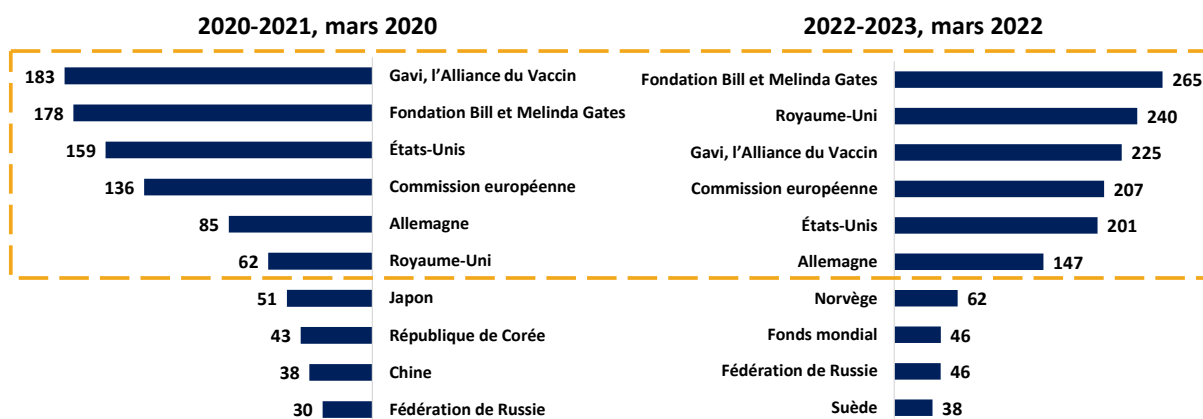
21. Le niveau de financement atteint jusqu'à présent n'a été possible que grâce à la générosité des États Membres et des autres parties prenantes. Conjointement, les 10 principaux donateurs – dont six États Membres – ont contribué à hauteur de 31 % (1,4 milliard USD) au financement total du segment des programmes de base à ce jour. Le Secrétariat salue cet engagement à l'égard de l'OMS et note qu'il importe de maintenir ou d'accroître la souplesse et la prévisibilité des fonds alloués à l'Organisation.

**Figure 3. Niveau de financement du budget programme approuvé (segment de base) par bureau principal et résultat, au 31 mars 2022**

Financement du budget programme pour 2020-2021 (au 31 mars 2020)									Financement du budget programme pour 2022-2023 (au 31 mars 2022)								
Priorité stratégique	Afrique	Amériques	Asie du Sud-Est	Europe	Méditerranée orientale	Pacifique occidental	Siège	Total	Priorité stratégique	Afrique	Amériques	Asie du Sud-Est	Europe	Méditerranée orientale	Pacifique occidental	Siège	Total
1.1	40 %	16 %	92 %	51 %	71 %	56 %	133 %	75 %	1.1	49 %	30 %	53 %	64 %	64 %	58 %	139 %	74 %
1.2	22 %	56 %	56 %	61 %	28 %	45 %	48 %	51 %	1.2	20 %	39 %	57 %	62 %	31 %	36 %	59 %	41 %
1.3	38 %	64 %	34 %	34 %	61 %	36 %	94 %	68 %	1.3	47 %	21 %	50 %	34 %	90 %	37 %	106 %	74 %
2.1	31 %	29 %	19 %	31 %	34 %	43 %	51 %	37 %	2.1	27 %	20 %	23 %	60 %	19 %	32 %	68 %	38 %
2.2	33 %	24 %	22 %	21 %	43 %	33 %	40 %	33 %	2.2	52 %	16 %	31 %	32 %	22 %	8 %	78 %	49 %
2.3	35 %	4 %	16 %	18 %	54 %	38 %	40 %	34 %	2.3	29 %	14 %	28 %	21 %	33 %	27 %	66 %	38 %
3.1	32 %	32 %	77 %	47 %	31 %	32 %	161 %	78 %	3.1	15 %	32 %	46 %	53 %	39 %	66 %	162 %	73 %
3.2	7 %	18 %	49 %	90 %	32 %	32 %	53 %	36 %	3.2	11 %	13 %	37 %	110 %	32 %	29 %	149 %	59 %
3.3	6 %	5 %	89 %	38 %	22 %	37 %	22 %	21 %	3.3	15 %	12 %	39 %	55 %	17 %	24 %	64 %	39 %
4.1	24 %	33 %	42 %	26 %	20 %	28 %	74 %	49 %	4.1	22 %	27 %	39 %	38 %	13 %	19 %	43 %	33 %
4.2	22 %	62 %	44 %	40 %	36 %	46 %	70 %	47 %	4.2	63 %	75 %	44 %	53 %	42 %	58 %	57 %	57 %
4.3	60 %	42 %	47 %	43 %	40 %	48 %	55 %	51 %	4.3	35 %	59 %	55 %	47 %	42 %	50 %	36 %	41 %
Total	33 %	31 %	55 %	44 %	47 %	44 %	81 %	53 %	Total	41 %	30 %	48 %	56 %	42 %	43 %	86 %	57 %

**Figure 4. Principaux contributeurs au segment de base du budget : comparaison entre 2020-2021 et 2022-2023**

**Principaux contributeurs volontaires au segment de base du budget :  
comparaison entre exercices à un moment donné (fin du premier trimestre de l'exercice)**



## MESURES À PRENDRE PAR L'ASSEMBLÉE DE LA SANTÉ

22. L'Assemblée de la Santé est invitée à prendre note du rapport.

## ANNEXE 1

**BUDGET PROGRAMME DE BASE 2022-2023 ET SON FINANCEMENT,  
PROJECTIONS, DÉPENSES ET UTILISATION COMPRISES, PAR RÉSULTAT,  
AU 31 MARS 2022<sup>a</sup>**

Priorité stratégique/résultat	Budget programme approuvé 2022-2023 (en millions USD)	Financement (en millions USD)	Financement en pourcentage du budget approuvé	Financement, projections comprises (en millions USD)	Financement, projections comprises, en pourcentage du	Dépenses (en millions USD)	Dépenses en pourcentage du budget approuvé	Utilisation (en millions USD)	Utilisation en pourcentage du budget approuvé
<b>1. Un milliard de personnes supplémentaires bénéficiant de la couverture sanitaire universelle</b>									
1.1 Amélioration de l'accès à des services de santé essentiels de qualité	1 432,8	1 027,7	72 %	1 065,3	74 %	118,8	8 %	189,3	13 %
1.2 Réduction du nombre de personnes confrontées à des difficultés financières	100,5	40,6	40 %	41,7	42 %	6,0	6 %	8,2	8 %
1.3 Amélioration de l'accès aux médicaments, vaccins, produits de diagnostic et dispositifs essentiels pour les soins de santé primaires	306,6	227,0	74 %	228,4	75 %	23,4	8 %	32,6	11 %
Crédits non répartis		18,9		46,0					
<b>Total partiel 1</b>	<b>1 839,9</b>	<b>1 314,2</b>	<b>71 %</b>	<b>1 381,3</b>	<b>75 %</b>	<b>148,2</b>	<b>8 %</b>	<b>230,2</b>	<b>13 %</b>
<b>2. Un milliard de personnes supplémentaires mieux protégées face aux situations d'urgence sanitaire</b>									
2.1 Préparation des pays aux situations d'urgence sanitaire	274,6	103,6	38 %	103,6	38 %	20,6	8 %	28,1	10 %
2.2 Prévention des épidémies et des pandémies	231,8	113,3	49 %	113,4	49 %	22,6	10 %	30,6	13 %
2.3 Détection et prise en charge rapides des situations d'urgence sanitaire	339,5	129,9	38 %	130,4	38 %	26,4	8 %	37,8	11 %
Crédits non répartis		23,2		23,2					
<b>Total partiel 2</b>	<b>845,9</b>	<b>370,0</b>	<b>44 %</b>	<b>370,6</b>	<b>44 %</b>	<b>69,6</b>	<b>8 %</b>	<b>96,5</b>	<b>11 %</b>
<b>3. Un milliard de personnes supplémentaires bénéficiant d'un meilleur état de santé et d'un plus grand bien-être</b>									
3.1 Prise de mesures en vue d'agir sur les déterminants sociaux de la santé	96,4	62,2	65 %	70,1	73 %	7,5	8 %	11,0	11 %
3.2 Réduction des facteurs de risque moyennant une action multisectorielle	165,4	88,7	54 %	98,4	60 %	10,0	6 %	14,9	9 %
3.3 Promotion des environnements sains et de l'approche de la santé dans toutes les politiques	163,0	64,3	39 %	64,4	39 %	8,8	5 %	13,1	8 %
Crédits non répartis		0,1		0,3					
<b>Total partiel 3</b>	<b>424,9</b>	<b>215,3</b>	<b>51 %</b>	<b>233,2</b>	<b>55 %</b>	<b>26,4</b>	<b>6 %</b>	<b>39,0</b>	<b>9 %</b>

Priorité stratégique/résultat	Budget programme approuvé 2022-2023 (en millions USD)	Financement (en millions USD)	Financement en pourcentage du budget approuvé	Financement, projections comprises (en millions USD)	Financement, projections comprises, en pourcentage du budget approuvé	Dépenses (en millions USD)	Dépenses en pourcentage du budget approuvé	Utilisation (en millions USD)	Utilisation en pourcentage du budget approuvé
<b>4. Une OMS plus efficace et efficiente apportant un meilleur soutien aux pays</b>									
4.1 Renforcement des capacités des pays en matière de données et d'innovation	370,6	115,4	31 %	121,8	33 %	22,5	6 %	31,7	9 %
4.2 Renforcement du leadership, de la gouvernance et de la promotion de la santé	485,8	274,0	56 %	275,1	57 %	54,3	11 %	64,0	13 %
4.3 Gestion efficace, efficace, axée sur les résultats et transparente des ressources financières, humaines et administratives	396,9	162,5	41 %	162,5	117 %	44,4	11 %	68,9	17 %
Crédits non répartis		303,6		304,9					
<b>Total partiel 4</b>	<b>1 253,4</b>	<b>855,5</b>	<b>68 %</b>	<b>864,3</b>	<b>69 %</b>	<b>121,2</b>	<b>10 %</b>	<b>164,6</b>	<b>13 %</b>
Crédits non répartis		422,4		890,0					
<b>Total</b>	<b>4 364,0</b>	<b>3 177,4</b>	<b>73 %</b>	<b>3 739,5</b>	<b>86 %</b>	<b>365,3</b>	<b>8 %</b>	<b>530,3</b>	<b>12 %</b>

<sup>a</sup> Certains totaux par ligne ou par colonne sont inexacts, car les chiffres ont été arrondis.

## ANNEXE 2

**BUDGET PROGRAMME 2022-2023 ET SON FINANCEMENT, PROJECTIONS, DÉPENSES ET UTILISATION COMPRISES, PAR BUREAU PRINCIPAL ET PAR SEGMENT BUDGÉTAIRE, AU 31 MARS 2022<sup>a</sup>**

Bureau principal	Budget programme approuvé 2022-2023 (en millions USD)	Financement (en millions USD)	Financement en pourcentage du budget approuvé	Financement, projections comprises (en millions USD)	Financement, projections comprises, en pourcentage du budget approuvé	Dépenses (en millions USD)	Dépenses en pourcentage du budget approuvé	Utilisation (en millions USD)	Utilisation en pourcentage du budget approuvé
<b>Afrique</b>	<b>1 509,3</b>	<b>902,9</b>	<b>60 %</b>	<b>932,1</b>	<b>62 %</b>	<b>139,1</b>	<b>9 %</b>	<b>215,7</b>	<b>14 %</b>
Programmes de base	1 168,2	479,8	41 %	486,1	42 %	79,8	7 %	101,3	9 %
Éradication de la poliomyélite	63,5	126,9	200 %	126,9	200 %	21,4	34 %	39,1	61 %
Opérations d'urgence et appels	274,0	290,2	106 %	313,1	114 %	37,3	14 %	74,6	27 %
Programmes spéciaux	3,6	6,0	167 %	6,0	167 %	0,6	17 %	0,7	19 %
<b>Amériques</b>	<b>269,9</b>	<b>123,0</b>	<b>46 %</b>	<b>123,8</b>	<b>46 %</b>	<b>26,4</b>	<b>10 %</b>	<b>35,7</b>	<b>13 %</b>
Programmes de base	252,6	78,1	31 %	78,7	31 %	21,3	8 %	28,7	11 %
Éradication de la poliomyélite	0,0	0,2		0,2		0,0		0,0	
Opérations d'urgence et appels	13,0	42,6	327 %	42,9	330 %	4,9	38 %	6,6	51 %
Programmes spéciaux	4,3	2,1	49 %	2,1	49 %	0,1	3 %	0,4	10 %
<b>Asie du Sud-Est</b>	<b>476,2</b>	<b>313,6</b>	<b>66 %</b>	<b>331,8</b>	<b>70 %</b>	<b>40,5</b>	<b>8 %</b>	<b>77,9</b>	<b>16 %</b>
Programmes de base	426,3	199,4	47 %	207,5	49 %	29,3	7 %	53,5	13 %
Éradication de la poliomyélite		1,1		1,1					
Opérations d'urgence et appels	46,0	110,4	240 %	120,5	262 %	10,9	24 %	23,7	52 %
Programmes spéciaux	3,9	2,8	72 %	2,8	72 %	0,3	8 %	0,7	18 %
<b>Europe</b>	<b>429,6</b>	<b>323,9</b>	<b>75 %</b>	<b>401,4</b>	<b>93 %</b>	<b>45,0</b>	<b>10 %</b>	<b>78,0</b>	<b>18 %</b>
Programmes de base	320,5	172,3	54 %	221,9	69 %	28,0	9 %	38,7	12 %
Éradication de la poliomyélite	0,0	0,9		0,9		0,1		0,1	
Opérations d'urgence et appels	105,0	149,1	142 %	176,9	169 %	16,7	16 %	38,8	37 %
Programmes spéciaux	4,1	1,7	41 %	1,7	41 %	0,2	5 %	0,4	9 %

Bureau principal	Budget programme approuvé 2022-2023 (en millions USD)	Financement (en millions USD)	Financement en pourcentage du budget approuvé	Financement, projections comprises (en millions USD)	Financement, projections comprises, en pourcentage du budget approuvé	Dépenses (en millions USD)	Dépenses en pourcentage du budget approuvé	Utilisation (en millions USD)	Utilisation en pourcentage du budget approuvé
<b>Méditerranée orientale</b>	<b>995,0</b>	<b>934,4</b>	<b>94 %</b>	<b>1 221,0</b>	<b>123 %</b>	<b>127,7</b>	<b>13 %</b>	<b>274,8</b>	<b>28 %</b>
Programmes de base	469,6	206,4	44 %	222,6	47 %	29,8	6 %	42,4	9 %
Éradication de la poliomyélite	187,6	177,3	95 %	177,3	95 %	39,3	21 %	62,9	34 %
Opérations d'urgence et appels	334,0	547,6	164 %	818,0	245 %	58,3	17 %	168,8	51 %
Programmes spéciaux	3,8	3,1	81 %	3,1	81 %	0,3	8 %	0,6	17 %
<b>Pacifique occidental</b>	<b>373,8</b>	<b>209,1</b>	<b>56 %</b>	<b>237,9</b>	<b>64 %</b>	<b>23,0</b>	<b>6 %</b>	<b>43,8</b>	<b>12 %</b>
Programmes de base	352,0	152,6	43 %	157,5	45 %	19,6	6 %	31,4	9 %
Éradication de la poliomyélite	0,4	0,0	4 %	0,0	4 %	0,0	0 %	0,0	0 %
Opérations d'urgence et appels	18,0	54,6	304 %	78,5	436 %	3,3	18 %	12,1	67 %
Programmes spéciaux	3,4	1,9	56 %	1,9	56 %	0,2	5 %	0,3	9 %
<b>Siège</b>	<b>2 067,9</b>	<b>1 661,5</b>	<b>80 %</b>	<b>1 769,4</b>	<b>86 %</b>	<b>195,8</b>	<b>9 %</b>	<b>394,6</b>	<b>19 %</b>
Programmes de base	1 374,8	1 158,5	84 %	1 248,8	91 %	157,5	11 %	234,3	17 %
Éradication de la poliomyélite	306,8	159,0	52 %	159,0	52 %	10,7	3 %	107,4	35 %
Opérations d'urgence et appels	210,0	173,9	83 %	180,4	86 %	19,1	9 %	38,2	18 %
Programmes spéciaux	176,3	170,1	96 %	181,2	103 %	8,4	5 %	14,7	8 %
<b>Crédits non répartis</b>		<b>1 045,8</b>		<b>2 171,2</b>					
Programmes de base		730,3		1 116,5					
Éradication de la poliomyélite		121,5		392,1					
Opérations d'urgence et appels		194,0		662,5					
Programmes spéciaux		0,0		0,0					
<b>Total</b>	<b>6 121,7</b>	<b>5 514,2</b>	<b>90 %</b>	<b>7 188,5</b>	<b>117 %</b>	<b>597,4</b>	<b>10 %</b>	<b>1 120,5</b>	<b>18 %</b>

<sup>a</sup> Certains totaux par ligne ou par colonne sont inexacts, car les chiffres ont été arrondis.